

INTERPELLATION URGENTE

du groupe PDCB, par le député Joachim Rausis, concernant: le bon sens est-il sorti de la route? (16.11.2010) 5.100

Le Nouvelliste du mardi 9 novembre dernier s'est fait l'écho de la volonté de l'Etat de restreindre l'accès hivernal au Col du Grand-Saint-Bernard ainsi qu'au Haut-Val Ferret à tous les piétons, skieurs, randonneurs et touristes.

Invoquant les abus de quelques utilisateurs de motoneiges et de chenillettes, le chef du Service des routes et cours d'eau justifie cette mesure extrême par des motifs sécuritaires. En résumé, les erreurs de quelques individus pénalisent l'ensemble de la population !

Il va de soi que les autorités locales – non consultées dans cette affaire – les instances économiques et touristiques, la Congrégation du St-Bernard et la population ne peuvent tolérer une telle dérive sécuritaire.

S'il est vrai que le risque d'avalanche existe sur ces tronçons de routes, il est en revanche manifestement disproportionné de vouloir condamner leur accès à toute forme de vie humaine ou presque durant la période hivernale!

Existe-t-il encore une place pour la responsabilité individuelle et le bon sens dans notre société? L'Etat peut-il, sous couvert de sécurité, imposer de telles interdictions aux habitants de la région et aux nombreux visiteurs qui viennent y pratiquer un tourisme doux très en vogue?

Le cas de l'Hospice du St-Bernard est particulièrement marquant. Quelle image allons-nous donner en apposant une telle interdiction au pied d'une route plusieurs fois millénaire et qui mène à un haut lieu de la spiritualité occidentale? Est-ce la fin de la tradition d'accueil des chanoines du St-Bernard?

Dans le même ordre d'idée, les habitants à l'année du hameau de Ferret doivent-ils trouver un autre lieu de résidence durant l'hiver? L'établissement public sis à Ferret et au bénéfice d'une autorisation d'exploiter à l'année doit-il fermer ses portes de novembre à avril?

Et la problématique peut être étendue à l'ensemble du canton ainsi qu'aux communes. Le Département est-il conscient du décalage entre une telle mesure sur le papier et son application concrète sur le terrain? Devons-nous cadenasser la montagne dès les premiers flocons de neige et jeter la clé jusqu'au printemps, sous prétexte de préserver les individus des risques d'avalanches?

Le groupe DC du Bas-Valais est persuadé que non et compte sur le chef du département pour trouver une réponse adéquate à cette annonce qui a déjà suscité une avalanche de réactions négatives.

Justification de l'urgence:

- Imprévisibilité: il n'était pas possible de savoir que l'Etat envisageait une telle mesure restrictive.
- Nécessité d'une réaction immédiate: il est indispensable de donner une réponse aux personnes directement concernées par cette mesure ainsi qu'aux autorités locales et aux milieux touristiques et économiques.
- Actualité: l'article paru dans le Nouvelliste du mardi 9 novembre a lancé le débat dans l'opinion publique à quelques jours de l'ouverture de la saison d'hiver.

Sion, le 16 novembre 2010
(09h15)

Groupe PDCB, par
Joachim Rausis, député